



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gymnase d'Yverdon à Cheseaux-Noréaz: inauguration des nouveaux aménagements

Les Conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pascal Broulis ont inauguré ce jour les nouveaux aménagements du Gymnase d'Yverdon. Les travaux, d'un montant de 18,4 millions, concernaient particulièrement les façades, datant de 1973. Celles-ci ne protégeaient plus efficacement l'édifice, occasionnant déperditions thermiques en hiver, surchauffe en été, inétanchéité à l'air et à l'eau. L'amélioration des infrastructures appuie le gymnase dans ses missions d'enseignements.

Ouvert le 19 août 1974, le Gymnase d'Yverdon a 40 ans et accueille actuellement quelque 1220 gymnasiennes et gymnasiens. Dans le cadre d'un crédit d'étude adopté en 2005, divers travaux d'assainissement portant sur les six bâtiments et les aménagements extérieurs ont été définis. Une première étape, concernant les travaux les plus urgents, a été adoptée par le Grand Conseil fin 2007 dans le cadre d'un crédit d'ouvrage de 18,4 millions de francs. La fin de cette première étape a été inaugurée ce jour par les conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, et Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures, en charge des constructions.

Les façades historiques des bâtiments A, B et D ont ainsi laissé la place à des façades en bois permettant, outre une diminution de la consommation d'énergie de chauffage, une amélioration de l'utilisation et de l'exploitation des espaces. Les toitures de ces trois bâtiments, en très mauvais état (infiltrations, isolation thermique insuffisante; ferblanterie corrodée), ont également été rénovées. La sécurité et les accès handicapés ont de même été mis à jour, ainsi que les installations techniques, notamment le système de production de chaleur qui voit le bois remplacer le mazout. Les problèmes d'inondation dans les bâtiments et les cours ont également fait l'objet d'interventions.

Les travaux d'assainissement du Gymnase d'Yverdon s'inscrivent dans le cadre de la politique énergétique exemplaire de l'Etat qui a notamment pour objectif de réduire massivement les consommations d'énergie. Le renouvellement des installations techniques de chauffage ainsi que la rénovation des enveloppes des bâtiments A, B et D, doivent permettre de réduire de plus de 50 % la consommation en énergie de ces

bâtiments et d'atteindre les valeurs du standard Minergie.

Cette première étape d'assainissement permet au Gymnase d'Yverdon de poursuivre ses missions d'enseignement en faisant bénéficier les élèves, les enseignants et le personnel administratif et technique de conditions de travail optimales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 ; DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01